



RÉFORME PÉNALE

Mode d'emploi « Interpellez vos parlementaires »

1) Identifier les parlementaires de votre département :

- Pour trouver la liste des députés par département
<http://www.assemblee-nationale.fr/qui/xml/departements.asp?legislature=14>

Vous pouvez leur écrire à cette adresse :

Nom de votre député
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

- Pour trouver la liste des sénateurs par département
<http://www.senat.fr/senateurs/sencir.html>

Vous pouvez leur écrire à cette adresse :

Nom de votre sénateur
Casier de la Poste
15 rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06

2) Envoyer à chaque parlementaire :

- Une lettre d'interpellation datée et signée
- Un livret d'information « Et si la prison n'était pas toujours la solution ? ».
- Un livret « « Mieux connaître pour mieux légiférer »